

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité – Justice

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DE VELOPPEMENT DES FILIERES ET DU
CONSEIL AGRICOLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 25/CMD/AGRICULTURE/DDFCA/2018

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés Publics et le PPM approuvés par la Commission des Marchés du Département de l'Agriculture et la CNCMP en 2018.
2. Le Ministère de l'Agriculture envisage de financer, sur Budget Etat, *l'acquisition de 150 Tonnes de semences de pomme de terre en un (1) seul lot*
3. Le Ministère de l'agriculture sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter une telle fourniture :
La fourniture de 150 Tonnes de semences de pomme de terre en un (1) seul lot
4. La passation du marché se fera par voie d'Appel d'Offre National Ouvert.
5. **Les exigences en matière de qualifications sont :**
 - avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel aux cours des trois dernières années au moins égales à 10 000 000 MRU.
 - Disponibilité d'une attestation d'autofinancement de 3 000 000 MRU (trois millions Ouguiyas)
 - Avoir réalisé deux marchés similaires au cours des cinq dernières années
6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et examiner le Dossier de consultation auprès Service marchés du Ministère de l'Agriculture Nouakchott Mauritanie, Tél : 45 25 74 75, 45 21 23 30, **ou consulter le site web www.agriculture.gov.mr**
7. Le dossier d'Appel d'Offre, en version authentique cachetée par la CMDA, pourra être obtenu auprès du service des Marchés du Ministère de l'Agriculture (MA) contre reçu de versement de la somme, non remboursable, de deux mille ouguiyas (2.000 MRU) au Trésor Public exclusivement, seule la copie cachetée et paraphée fait foi.



8. Les soumissions, d'une validité de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres doivent être établies en français.
9. Les offres seront placées dans une enveloppe fermée, qui ne devra comporter que la mention : : « **A Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, Avenue Moctar Ould Daddah, Immeuble MOUNA, 2^{ème} étage** » et dans le coin gauche : « **Offre pour la fourniture de 150 tonnes de semence de pomme de terre** » Pli à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.
10. Les offres doivent être transmises, sous peine de forclusion, au plus tard le 10/09/2018 à **12 heures TU** en quatre (4) exemplaires dont un (1) original marqué comme tel et trois (3) copies.
11. Les plis contenant les soumissions seront ouverts, en séance publique, le 10 /09/2018 à **12 heures TU**, par la Commission des Marchés du Département de l'Agriculture en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
12. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de 120 000 MRU (Cent Vingt Mille ouguiyas) et d'une validité de 120 jours à compter de la date d'ouverture des plis.
13. Le délai de livraison est au plus tard le 1^{er} Novembre 2018.

Nouakchott, le 08/08/2018

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture

Ahmedou Bouh

